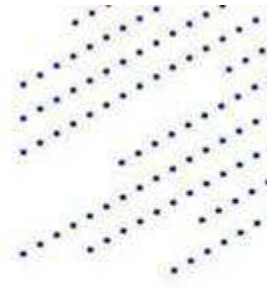




les **TERRITOIRES**
— *innovent*
POUR
UN FONCIER
RESPONSABLE



L'Etat en région, la Région Bretagne, l'EPF de Bretagne et la Banque des Territoires vous invitent à une rencontre de partage d'expériences sur la mobilisation responsable de la ressource foncière au service du développement en Bretagne, avec pour thématique :

Développer son économie par une approche vertueuse du foncier

organisée **Mardi 20 Avril 2021 de 09h30 à 12h, en visioconférence**

Le développement des zones industrielles (Z.I.) et des zones d'activité économique (Z.A.E.) a constitué depuis les années 60 un gisement stratégique essentiel pour le développement des territoires. A l'heure de la préservation de la ressource foncière et de la réintégration de l'activité économique dans le tissu urbain, quelles sont les stratégies et les outils à disposition des territoires pour mobiliser et densifier le foncier économique ? Mobilisation des acteurs commerciaux, identification des friches industrielles, requalification et mutualisation des espaces... sont autant de pistes à envisager pour y répondre.

Ainsi, nous vous proposons pour cette prochaine rencontre trois interventions qui viendront illustrer concrètement les difficultés, les contraintes, les impératifs et les opportunités relatives à la mobilisation et l'optimisation du foncier économique. Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

Le programme détaillé :

- 09h30 Accueil et Quizz introductif
- 09h45 Enjeux de la restructuration des ZAE en Bretagne et accompagnements proposés par l'**EPF de Bretagne**
 - 10h La reconversion d'un site industriel en un pôle de développement économique, **ville de Chateaubourg (35)**
- 10h30 Accompagnement à la gestion et à l'optimisation du foncier économique par l'**Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise (AURAN)**
- 11h00 La stratégie d'optimisation du foncier au service du développement économique territorial de la communauté de communes **Auray Quiberon Terre Atlantique (56)**
- 11h30 Fin de la rencontre



« Ce message vous est adressé en tant que partenaire. Il concerne l'exercice de la mission d'intérêt public dont est investie la Région et de ses partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition, dans les conditions et limites prévues par la réglementation. Vous pouvez exercer ces droits par mail informatique-libertes@bretagne.bzh ou à l'adresse postale suivante : Région Bretagne, DSN, Protection des données, 283, avenue du Général Patton - CS 21 101, 35 711 Rennes Cedex »